

Compagnie Galicienne de Mines
Société Anonyme

Capital social: 12.000.000 francs

SIÈGE SOCIAL
76, Rue de la Victoire
PARIS

Paris, le 25 Mars 1920

Monsieur Sigismund Szejathkowski
Ingénieur des Mines
à Libiąz (Galicie), Pologne.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 8 janvier 1920,
à Monsieur Tzenas du Montcel, Administrateur délégué,
et à votre entretien avec nous, nous avons l'honneur de
vous confirmer ci-dessous les conditions de votre engagement
comme Directeur de la C^{ie} Galicienne de Mines à Libiąz.

Vous exercerez vos fonctions sous les ordres du
Représentant de la C^{ie}. En cas de carence du chef d'exploitation,
vous devrez assurer le service du fond.

Vous recevrez un traitement fixe mensuel de six mille
couronnes payables à Libiąz et de mille francs dont nous
créditerons votre compte dans une banque de Paris à votre
choix.

Vous recevrez en outre une prime sur l'accroissement
du tonnage vendu (par fer et par voitures) au-delà de
dix mille tonnes par mois, prime qui sera calculée de la
manière suivante:

1^o. Jusqu'au 30 Juin 1921, prime de vingt pfennigs
polonais par tonne vendue mensuellement au-dessus de dix mille
tonnes.

2^o. A partir du 1^{er} Juillet 1921, cette prime se
composera par tonne vendue mensuellement au-dessus de dix
mille tonnes, de dix pfennigs polonais pour les premières six mille

